



Avis d'ouverture

Les centres de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente et des Landes organisent, pour les centres de gestion de la Nouvelle-Aquitaine, au titre de l'année 2018,

L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE D'AGENT SOCIAL TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE (CATÉGORIE C)

CONDITIONS D'ACCÈS

Ouvert aux agents sociaux territoriaux ayant atteint le 4^{ème} échelon et comptant au moins trois ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.

CDG ORGANISATEUR	LIEU DES ÉPREUVES
<p>Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente 30 rue Denis Papin - CS 12213 16022 ANGOULEME CEDEX Tél. 05 45 69 70 02 - www.cdg16.fr</p>	Angoulême ou ses environs
<p>Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes Maison des Communes 175 place de la Caserne Bosquet - BP 30069 40002 MONT DE MARSAN CEDEX Tél. 05 58 85 80 00 - www.cdg40.fr</p>	Mont-de-Marsan ou ses environs

DÉBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PRÉINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION	DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS	1 ^{ère} ÉPREUVE
Mardi 13 mars 2018	Mercredi 11 avril 2018	Jeudi 19 avril 2018	Jeudi 18 octobre 2018

Attention : les inscriptions (retraits de dossiers, demandes de dossiers par voie postale, préinscriptions en ligne sur internet, dépôt des dossiers) s'effectuent, auprès du CDG choisi, selon les modalités pratiques de ce dernier (renseignements sur les sites internet des CDG).